

Fonctionnement et direction d'école, votre avis nous intéresse...

A l'école

Commune

vous êtes :

directrice-eur

faisant fonction

adjoint-e

autres :

Vous enseignez depuis

de 1 à 5 ans

de 6 à 15 ans

plus de 15 ans

Est-ce que votre école est en blocage administratif ?

oui

non

Si oui

– depuis combien d'années ?

– s'agit-il d'une décision collective ? oui

non

– s'agit-il d'un blocage partiel ? Total

partiel

– quels documents ?.....

Si non

– l'a-t-elle été auparavant ? oui

non

– si oui de quand à quand ?.....

Pour améliorer le fonctionnement et la direction d'école, selon vous :

– Il faut du temps de décharge supplémentaire afin de gérer l'ensemble des missions.

oui

non

– Il faut du temps de décharge pour les écoles de moins de 4 classes.

oui

non

– Pensez-vous que certaines tâches ne relèvent ni des adjoints ni de la direction ?

oui

non

si oui, lesquelles :

– Faut-il des emplois administratifs statutaires pour remplir certaines missions ?

oui

non

si oui, lesquelles :

– La décharge complète est-elle souhaitable pour une seule personne ?

oui

non

si oui, dans quels cas :

– Le temps de décharge peut-il/doit-il être partagé entre plusieurs enseignants, afin de partager les missions ?

oui

non

– Faut-il du temps de concertation supplémentaire pour faire fonctionner l'équipe pédagogique ?

oui

non

si oui, combien de temps :

– Faut-il faire du conseil des Maîtres l'organe décisionnel de l'école ?

oui

non

– Faut-il créer un nouveau corps, avec pouvoirs hiérarchiques pour les directrices-eurs d'école ?

oui

non

– Faut-il fusionner les écoles ?

oui

non

si oui, à partir de combien de classes ?

**Questionnaire à dupliquer autant de fois que nécessaire dans chaque école
et à retourner au SNUipp, 2 rue Paul Ligneul, 72000 Le Mans**